

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2024-65

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
10	10	10

Date de la convocation :

19 septembre 2024

Date d'affichage :

3 octobre 2024

Objet de la délibération :

**PROJETS DE TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT :
DOUCHES, CASERNE DES
POMPIERS ET BOULANGERIE**

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0



L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre à 17 heures 00 minutes, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe LE FUR, Maire.

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LE BERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, EYMARD Marie-Renée, GAILLARD Matthieu, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland, de FOUGEROLLES May

Absents :

Secrétaire de séance : May de FOUGEROLLES

Douches : l'estimation pour la construction de ce bloc sanitaire situé à l'aire naturelle est d'environ 200 000 €. Le commencement des travaux est prévu au premier semestre 2025. Le projet sera subventionné à hauteur de 80 %.

Caserne des pompiers : le projet de rénovation de la caserne ainsi que l'atelier municipal attenant est en cours, nous avons réceptionné des devis et d'autres sont en attente. Il est proposé de faire les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental...

Boulangerie : le projet était en sommeil, les membres du conseil municipal proposent de relancer le projet qui est toujours d'actualité. L'estimation des travaux est d'un million euros et subventionnable à 80 %. Il est proposé de faire les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental...

Après délibération,

Le conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire.